

et non pas des changements de prix. Deuxièmement, les nombres-indices des exportations et importations sont calculés par la Division des prix du Bureau. Ces nombres-indices sont construits de manière à éliminer l'influence des changements dans les quantités des importations et des exportations. Dans ces cas, la base est l'année civile et non pas l'année fiscale. Les quantités fixes d'exportations et d'importations sont multipliées par les valeurs moyennes de chaque année civile et le résultat donne les nombres-indices. Les quantités de base sont celles de l'année 1913, mais si la quantité dans l'année désignée n'est pas considérée comme suffisamment représentative pour la période sous revue, elle est amendée en y ajoutant une ou plusieurs des années subséquentes. De cette manière on élimine l'influence des changements de quantité et l'on assure une mesure des changements en valeur. Les nombres-indices ont aussi été calculés pour des groupes aussi bien que pour le total des valeurs. Ces nombres-indices peuvent suffire pour corriger l'évaluation totale des importations et des exportations d'une année civile, de manière à éliminer l'influence du changement des prix.

Cependant, les nombres-indices de la valeur des importations et des exportations servent à d'autres usages importants qui peuvent être énumérés comme suit:

(1) Ils aident à corroborer le mesurage des prix de gros. Bien qu'ils se meuvent sur un niveau inférieur à celui des indices de prix de gros, le mouvement se fait sentir toujours en direction parallèle.

(2) Leur principale importance vient de ce qu'ils permettent une comparaison du mouvement des prix des importations et exportations canadiennes. Les deux séries de valeur sont des valeurs f.o.b., c'est-à-dire des prix ne comprenant pas les douanes, l'assurance, et le fret. (Dans le cas des exportations canadiennes les frais de transport sont en certains cas compris jusqu'au port d'embarquement ou de sortie du pays). Mais il en serait de même des autres marchandises expédiées d'un pays étranger au Canada. Comme les valeurs sont f.o.b. et au prix courant du marché de l'article vendu pour consommation sur son marché domestique, la comparaison des nombres-indices qui en résulte des importations et des exportations montre si, oui ou non, le Canada reçoit en moyenne des valeurs raisonnables pour les marchandises qu'il vend et s'il reçoit un équivalent en valeur moyenne pour les marchandises qu'il achète. Comme une grande proportion de nos exportations se compose de produits agricoles, toute disparité entre le prix des produits agricoles du Canada et le prix des marchandises achetées à l'étranger se trouve reflétée dans les nombres-indices. De plus, si les nombres-indices des exportations sont plus élevés que ceux des importations, c'est une indication de prospérité pour le Canada et *vice versa* si les nombres-indices des exportations sont inférieurs. En d'autres termes, la prospérité du Canada dépend en grande mesure du pouvoir d'achat de nos exportations. A ce point de vue, il est intéressant de comparer les nombres-indices des exportations et des importations montrés dans le tableau 14.